

Communiqué de presse

Sujet	Consultation sur la modification de la loi sur la protection de l'environnement (LPE)
Pour tout renseignement	Kathrin Bertschy, Conseillère nationale, tél. +41 78 667 68 85 Martin Bäumlé, président du parti, tél. +41 79 358 14 85
Expéditeur	Parti vert'libéral de Suisse, case postale 367, 3000 Berne 7 Tél +41 31 322 60 57, Courriel : suisse@vertliberaux.ch, www.vertliberaux.ch
Date	27 septembre 2013

Loi sur la protection de l'environnement : un pas dans la bonne direction, mais le caractère contraignant et les incitations pour l'économie font toujours défaut

Les Vert'libéraux soutiennent clairement l'objectif d'une « économie verte » et saluent donc la révision de la loi sur la protection de l'environnement (LPE). Les modes tant de production que de consommation actuels ne sont ni durables ni efficaces quant à l'utilisation des ressources. La proposition du Conseil fédéral détermine enfin des conditions-cadres pour une économie durable et efficace en matière de ressources. Cependant, aux yeux des Vert'libéraux la révision omet de fixer des objectifs concrets, quantifiables et contraignants. De plus, sans une réforme fiscale écologique, il ne sera pas possible d'atteindre l'objectif d'une « économie verte ». Le concept pour une mise en œuvre est déjà sur la table, avec l'initiative populaire « Remplacer la TVA par une taxe sur l'énergie ».

Les Vert'libéraux soutiennent clairement l'objectif d'une « économie verte ». Les modes tant de production que de consommation actuels ne sont ni durables ni efficaces quant à l'utilisation des ressources. De grands dégâts à moyen et long terme en résultent tant pour l'environnement que pour l'économie. Un changement de cap rapide serait donc profitable tant du point de vue écologique que financier. En effet, mieux vaut éviter de causer des dommages à l'environnement aujourd'hui que de réparer ces erreurs plus tard – à grands frais. Les Vert'libéraux saluent donc la révision de la loi sur la protection de l'environnement (LPE), qui trace les premiers pas en direction d'une économie verte. Les Vert'libéraux estiment indispensable de définir enfin les conditions-cadres d'une économie plus durable et plus économe en ressources. La pollution occasionnée à l'étranger doit également être prise en compte.

La révision ne va cependant pas assez loin, car des objectifs concrets, quantifiables et contraignants en vue de réduire la pression sur l'environnement et la consommation des ressources dans un horizon temporel clairement délimité font défaut. Internaliser les coûts environnementaux externes et surveiller régulièrement l'impact des subventions sur l'environnement seront des tâches essentielles à l'avenir. Et ne l'oublions pas : une réforme fiscale écologique est indispensable. L'initiative populaire « Remplacer la TVA par une taxe sur l'énergie » que les Vert'libéraux ont déposée fin 2012 à la Chancellerie fédérale, propose un concept de réforme fiscale écologique sans incidence sur la quote-part de l'Etat.

En toute logique, la Conseillère nationale Kathrin Bertschy (pvl BE) exige donc que : « La loi sur la protection de l'environnement doit être impérativement complétée par des incitations d'économie de marché telles que des taxes incitatives ou une réforme fiscale écologique, afin d'atteindre vraiment l'objectif d'une économie durable et utilisant efficacement les ressources. »

Lien sur la prise de position détaillée des Vert'libéraux (en allemand) : http://grunliberale.ch/doku/vernehmlassung-gen/130927_Vernehmlassung_USG.pdf